

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Boumerdes
Sous-Direction technique

Boumerdes le : 11/06/2025

Mise en Demeure
N° 27 / 2025

A

Monsieur le Responsable (Gérant) de l'Entreprise **EIRCET NEDJAI CHAFIK**
Local N 26 3eme étage Bt C Cité 96 Logts Cne Draa Ben Khedda W Tizi Ouzou
Tel : 0662 33 70 52

Mail : eircet.nedjai@gmail.com

Objet : Mise en demeure.

- Vu le Contrat n°14/ 2024 portant travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTx ;
- Vu la notification du Contrat en date du 30/05/2025 ; AAO N 01/2024
- Vu le délai contractuel arrêté à 40 jours calendaires ;
- Vu l'ODS de démarrage n°85/2025 du 29/04/2025 ;
- Signalant le manquement de vos engagements contractuels, à savoir :
 - Personnel affecté au projet de canalisation cite 1000 logts AADL est très réduit.
 - La cadence et l'avancement des travaux non satisfaisants et non convaincants.

Votre entreprise est **Mise en Demeure** à l'effet de :

- Renforcer le personnel et doubler la cadence des travaux afin de rattraper le retard pour l'achèvement des travaux dans les délais.

Faute de quoi, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie Télécom détient au titre du marché sus-indiqué, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations.



Le Directeur Opérationnel

Abdelouahab BOUMOR
Edmine HOUMOR
Directeur Opérationnel des Télécommunications
Boumerdes